



Conseil directeur  
Point 10

CL/179/10c)-R.1  
12 octobre 2006

**RAPPORTS SUR DE RECENTES CONFERENCES ET REUNIONS SPECIALISEES DE L'UIP**

**c) CONFERENCE REGIONALE DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES ETATS  
DU CONSEIL DE COOPERATION DU GOLFE**

1. La Conférence régionale des femmes parlementaires des Etats membres du Conseil de coopération du Golfe s'est tenue sous le parrainage de Son Excellence M. Faiçal Ibn Radi Al Moussawi, Président du Parlement de Bahreïn, à Manama, les 4 et 5 juillet 2006. La Conférence était organisée par la Commission parlementaire ad hoc chargée des questions féminines et de l'enfance du Conseil de la Choura et par l'Union interparlementaire.
2. Ont participé à cette conférence de nombreuses femmes parlementaires, ministres, conseillères locales, candidates et femmes travaillant dans les parlements de cinq pays du Conseil de coopération du Golfe : Arabie saoudite, Bahreïn, Koweït, Oman et Qatar. Des experts venus d'Egypte, de Jordanie et de Suède ont aussi pris part à la Conférence et y ont fait bénéficier les participants de leur expérience.
3. Cette conférence a offert un forum aux femmes parlementaires et femmes exerçant d'autres responsabilités politiques dans la région pour débattre de questions relatives à l'acquisition de compétences en matière d'action politique et de travail parlementaire, notamment en analysant d'autres types d'expériences pratiques de pays de la région du Golfe et d'autres régions. Les participants ont débattu des différents défis que doivent relever les femmes dans le processus politique et des différents moyens permettant de relever ces défis. La Conférence s'est tenue quelques jours après les élections au Koweït. Les enseignements tirés de cette réunion ont été examinés en présence de candidates du Koweït et de la seule femme ministre du pays, Mme Massouma Al-Moubarak. Les débats ont également mis l'accent sur le rôle important qu'ont les femmes en matière de gestion des ressources, d'activité économique et de développement national. Les participants sont arrivés à la conclusion que le développement n'est possible qu'avec la participation des femmes et uniquement si leur qualité de vie est améliorée et si les conditions économiques, sociales, éducatives, culturelles, psychologiques et sanitaires sont réunies pour qu'elles puissent pleinement jouer leur rôle et être des citoyennes à part entière.
4. Des recommandations clés ont été adoptées à la clôture de la Conférence (voir Annexe).

**RECOMMANDATIONS ADOPTEES PAR LA CONFERENCE REGIONALE DES FEMMES  
PARLEMENTAIRES DES ETATS MEMBRES DU CONSEIL DE COOPERATION DU GOLFE**  
4-5 juillet 2006

Les participants recommandent ce qui suit :

1. Tenir une réunion annuelle des femmes parlementaires et des femmes dirigeantes des Etats membres du Conseil de coopération du Golfe;
2. Créer une Fédération des Conseils législatifs, dont sera issue la "Commission des femmes parlementaires des pays du Golfe";
3. Inviter les décideurs politiques et les autorités législatives et exécutives à mettre en place tous les mécanismes de nature à augmenter les taux de participation des femmes compétentes aux affaires législatives et à la prise de décision. Inviter la société civile à offrir des opportunités aux femmes leur permettant d'accéder aux postes de décision;
4. Encourager les institutions concernées à élaborer des stratégies nationales pour la promotion de la femme, en précisant les objectifs poursuivis, les mécanismes nécessaires à leur réalisation et les outils d'évaluation. Ces stratégies constitueraient une plate-forme de départ et une aide pour les femmes parlementaires dans leur tâche concernant les questions féminines;
5. Souligner et appuyer le rôle des femmes parlementaires dans la révision des lois en vigueur et la suggestion de lois de nature à promouvoir la situation des femmes et à éliminer la discrimination contre elles dans tous les domaines, et créer des outils et des mécanismes pour les aider à remplir leurs multiples rôles au sein de la famille et de la société;
6. Inviter les autorités exécutives et les Conseils législatifs à préparer et à adopter des budgets qui répondent aux besoins de la femme et de l'homme et qui prennent en considération les besoins de l'enfant;
7. Souligner l'importance des partenariats et de la collaboration entre les femmes parlementaires et leurs collègues hommes pour soutenir les questions liées à la condition de la femme, au sein du Parlement;
8. Attacher une importance toute particulière aux questions des jeunes et leur accorder la priorité pour le Parlement;
9. Mettre en place un système technique et juridique perfectionné pour inscrire les électeurs afin de faciliter les différentes étapes électorales pour les femmes;
10. Encourager les Conseils législatifs, les institutions officielles et les organisations de la société civile à établir des programmes de sensibilisation à l'intention des électeurs en vue d'éliminer l'analphabétisme fonctionnel;
11. Promouvoir des partenariats entre hommes et femmes pour faciliter leur entrée dans la vie politique et en garantir le succès;
12. Exploiter les médias pour montrer une image favorable des femmes parlementaires et des femmes décideurs comme étant le modèle réussi des compétences de la femme des pays du Golfe, afin de consolider la confiance de la société dans les compétences de la femme.